

# LES CAHIERS DE L' **O**BSERVATOIRE

Numéro 12  
Mars 2016



## ÉTAT DES LIEUX de l'économie sociale en 2014

L'objectif de ce cahier de l'Observatoire est de **DONNER UN APERÇU DE LA SITUATION DES ENTREPRISES ET DES EMPLOIS DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE** pour l'année 2014.

Les chiffres présentés concernent la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale.

Le nombre d'entreprises d'économie sociale et le nombre d'emplois dans l'économie sociale continuent de croître tant en Wallonie qu'en Région de Bruxelles-Capitale. Cette croissance continue de l'emploi illustre concrètement l'impact des valeurs de l'économie sociale, une manière d'entreprendre qui place l'humain au centre de l'activité économique.

### SOMMAIRE

Introduction.....	3
Méthodologie.....	4
Les Entreprises d'économie sociale.....	5
Les Emplois dans les entreprises d'économie sociale.....	10
Focus sur les familles de l'ES.....	17
Conclusions.....	20

### QUELQUES CHIFFRES

L'économie sociale compte, en 2014

**11.076 entreprises employeuses** qui fournissent  
**245.943 emplois**, soit

**12%** de l'emploi total en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale.



CONCERT *es*



## **L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE INITIATIVE DE ConcertES ET DE SES MEMBRES.**

**ACFI** - [www.acfi.be](http://www.acfi.be)

**AID** - [www.aid-com.be](http://www.aid-com.be)

**ALEAP** - [www.aleap.be](http://www.aleap.be)

**ATOUT EI** - [www.atoutei.be](http://www.atoutei.be)

**CAIPS** - [www.caips.be](http://www.caips.be)

**COOPAC.BE** - [www.coopac.be](http://www.coopac.be)

**CRÉDAL** - [www.credal.be](http://www.credal.be)

**EQUILIBRE**

**EWETA** - [www.eweta.be](http://www.eweta.be)

**FEBECOOP** - [www.febecoop.be](http://www.febecoop.be)

**FEBISP** - [www.febisp.be](http://www.febisp.be)

**RES** - [www.resasbl.be](http://www.resasbl.be)

**RESSOURCES** - [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)

**RÉSEAU FINANCITÉ** - [www.financite.be](http://www.financite.be)

**SAW-B** - [www.saw-b.be](http://www.saw-b.be)

**SYNECO** - [www.syneco.be](http://www.syneco.be)

**UNION DES SCOP WALLONIE-BRUXELLES** - [www.les-scop.be](http://www.les-scop.be)

L'Observatoire de l'Economie Sociale a été développé dans le cadre du projet D.E.S.I.R. (Développement de l'Economie Sociale Inter-Régional), mené avec la CRESS Nord-Pas de Calais dans le cadre du programme Interreg IV du Fonds européen de Développement Régional. Ce projet s'est déroulé de juin 2008 à décembre 2012.

En 2014, l'Observatoire de l'Economie sociale a reçu le soutien de la Wallonie.

### **CONCERTES**

Concertation des organisations représentatives de l'économie sociale

**Place de l'Université, 16 boîte 8 à 1348 Ottignies - LLN**

**Tél. : 010/457.450 - 010/456.450**

**[www.concertes.be](http://www.concertes.be)**

**[www.observatoire-es.be](http://www.observatoire-es.be)**

**[contact@observatoire-es.be](mailto:contact@observatoire-es.be)**

Éditeur responsable : Sébastien PEREAU

Coordination et rédaction : ConcertES

Mise en page : SAW-B com

Crédit photo : © : Sergey Khakimullin - 123rf.com

Mars 2016



**OBSERVATOIRE  
ÉCONOMIE  
SOCIALE**



Wallonie



# INTRODUCTION



Voici la **CINQUIÈME ÉDITION DE L'ÉTAT DES LIEUX** de l'économie sociale dressé par l'Observatoire de l'Economie Sociale. Cette publication entend présenter un état des lieux synthétique de la santé des entreprises de l'économie sociale en 2014, des emplois qu'elles génèrent et du type d'activités qu'elles développent.

L'analyse porte sur les entreprises d'économie sociale qui répondent à la définition de l'économie sociale telle que l'entend ConcertES, soit « *les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants :*

- 1 finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit;
- 2 autonomie de gestion;
- 3 gestion démocratique et participative;
- 4 primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus ».

Cette définition est, à quelques nuances près, la définition de l'économie sociale du Décret du Gouvernement wallon du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale et de l'Ordonnance du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 avril 2012 relative à l'économie sociale et à l'agrément des Entreprises d'Insertion et des Initiatives Locales de Développement de l'Emploi.

**Cet état des lieux entend donc rencontrer les objectifs que s'est donné l'Observatoire de l'Economie Sociale :**

- ➔ être un outil aux services de tous ceux et celles qui participent aux réflexions, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et d'actions concernant l'économie sociale;
- ➔ permettre aux décideurs politiques et aux porteurs de projets d'obtenir les informations qu'ils désirent sur l'économie sociale afin de développer leur argumentaire, leur positionnement, d'appréhender l'économie sociale.

# LA MÉTHODOLOGIE ET LES SOURCES DE DONNÉES

Pour cette 5<sup>e</sup> édition, l'Observatoire a adapté l'approche suivie jusqu'à présent. **Il s'aligne désormais sur le périmètre d'observation de l'Académie des entrepreneurs sociaux.** Les chiffres présentés regroupent l'ensemble des employeurs ayant adopté la forme d'association (asbl, aisbl et associations de fait), de fondation, de mutuelle, de société coopérative agréée pour le Conseil National de la Coopération (CNC) ou de société à finalité sociale (SFS). Ces différentes formes juridiques intègrent des dispositions qui traduisent les principes de l'économie sociale. Dans les états des lieux précédents, une sélection supplémentaire était opérée, sur base d'indices d'appartenance prédéfinis (agrément, adhésion à des fédérations ...). Cette sélection était trop restrictive et n'était pas en phase avec les méthodologies appliquées par la recherche académique en économie sociale au niveau belge mais aussi international.

Les données présentées font état de la situation au 31 décembre de l'année concernée (ou,

pour ce qui concerne les emplois, au 4<sup>e</sup> trimestre de l'année concernée).

Lorsque les données sont présentées en termes de postes de travail, il s'agit de la somme des personnes sous contrat de travail au sein de l'organisation (ne sont donc pas compris, par exemple, les stagiaires, les dirigeants indépendants ou les art. 60, §7).

Lorsque les données sont présentées en termes d'équivalents temps pleins (ETP), il s'agit des ETP calculés par l'ONSS pour déterminer les cotisations sociales patronales dues (pour plus d'informations, voir la définition du « volume de travail » dans les publications de l'ONSS – <http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>).

Les entreprises employeuses sont les associations, sociétés commerciales et autres personnes morales qui présentent de l'emploi salarié au 4<sup>e</sup> trimestre de l'année concernée.

## LES SOURCES DE DONNÉES...

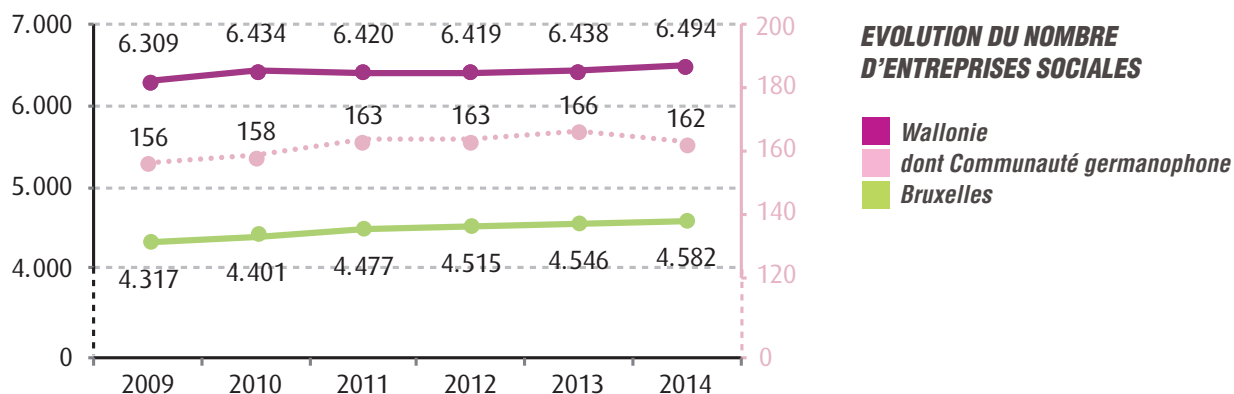
**Les sources de données utilisées par l'Observatoire de l'Economie Sociale sont les suivantes :**

- Office National de la Sécurité Sociale : données relatives à l'emploi et aux travailleurs des entreprises d'économie sociale
- Banque Carrefour des Entreprises : données d'identification des entreprises d'économie sociale
- Centrale des Bilans de la Banque Nationale de Belgique : données relatives aux comptes annuels déposés par les sociétés commerciales et les asbl tenues d'y déposer leurs comptes
- Diverses administrations régionales et fédérales : La Direction de l'Economie Sociale de la Direction Générale Opérationnelle 6 du Service Public de Wallonie ; la Direction de la Politique de l'Emploi et de l'Economie plurielle du Service Public Régional de Bruxelles ; le SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté et Economie Sociale...
- Les membres de ConcertES : données d'identification des entreprises d'économie sociale
- La Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, StatBel, Eurostat, ORPSS : données relatives à l'emploi et à la population en Belgique, Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale
- La SOWECSOM : données d'identification de certaines entreprises d'économie sociale

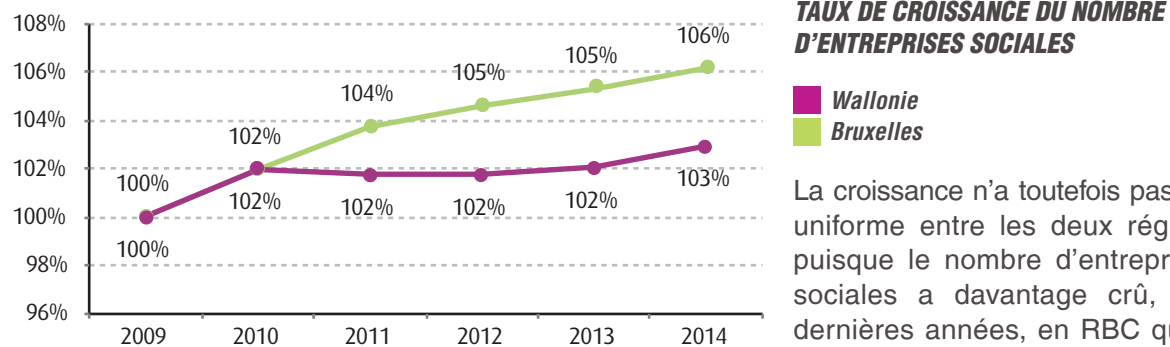
# PARTIE 1

# LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

## NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE



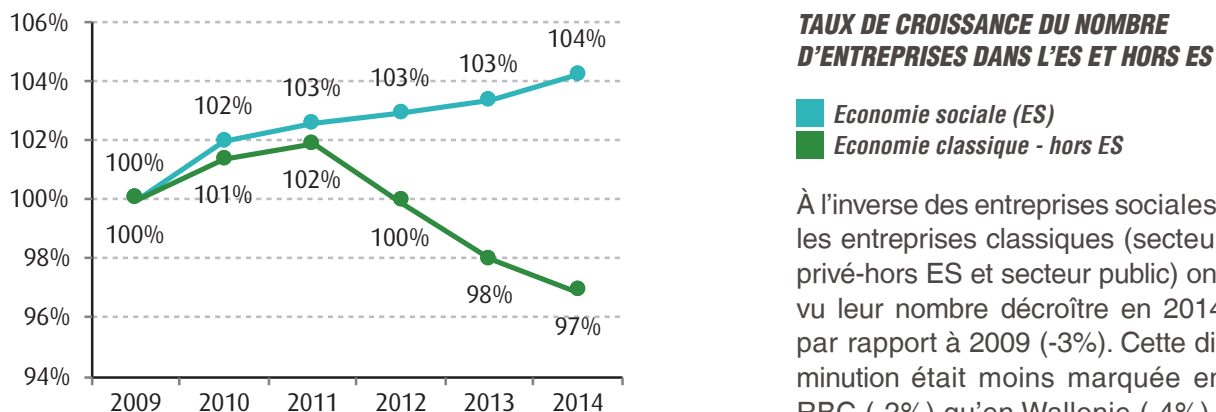
On dénombre, fin 2014, 6.494 entreprises sociales employeuses en Wallonie (dont 162 en communauté germanophone) et 4.582 en Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Le nombre total d'entreprises sociales a ainsi augmenté de 4% par rapport à 2009.



### TAUX DE CROISSANCE DU NOMBRE D'ENTREPRISES SOCIALES

Wallonie  
Bruxelles

La croissance n'a toutefois pas été uniforme entre les deux régions puisque le nombre d'entreprises sociales a davantage crû, ces dernières années, en RBC qu'en Wallonie.



### TAUX DE CROISSANCE DU NOMBRE D'ENTREPRISES DANS L'ES ET HORS ES

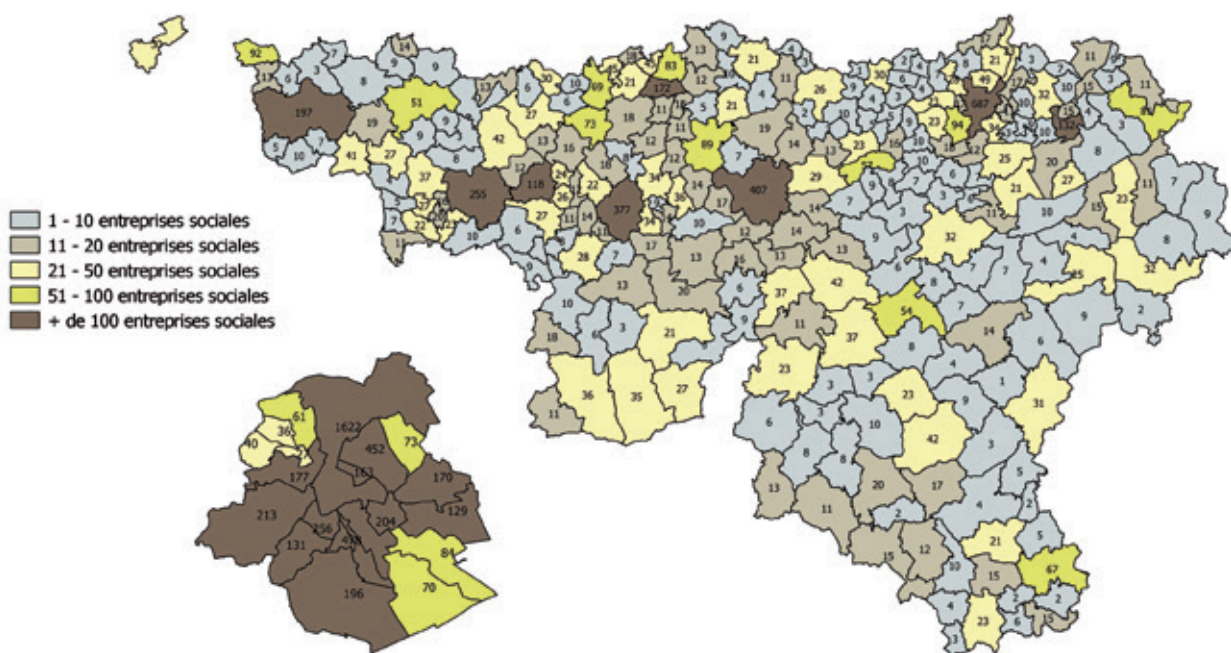
Economie sociale (ES)  
Economie classique - hors ES

À l'inverse des entreprises sociales, les entreprises classiques (secteur privé-hors ES et secteur public) ont vu leur nombre décroître en 2014 par rapport à 2009 (-3%). Cette diminution était moins marquée en RBC (-2%) qu'en Wallonie (-4%).

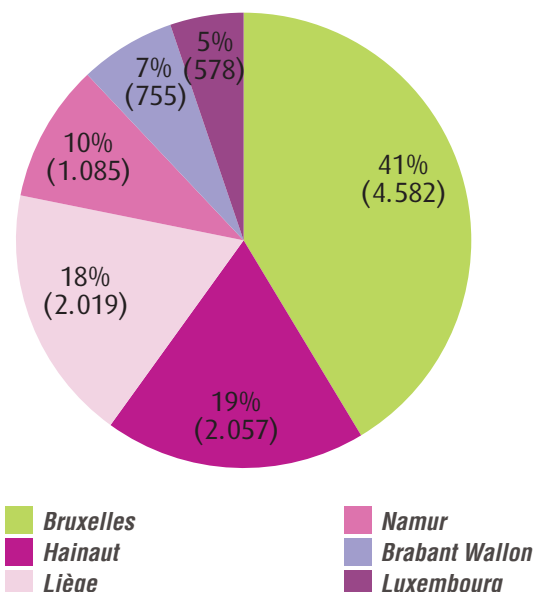
## LOCALISATION DES ENTREPRISES SOCIALES

Les entreprises sociales suivent la répartition de la population et sont proportionnellement plus présentes dans les communes très peuplées. Ainsi, les pôles urbains wallons ressortent clairement sur la carte (Tournai, Mons, La Louvière, Charleroi, Namur, Liège, Verviers).

### NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

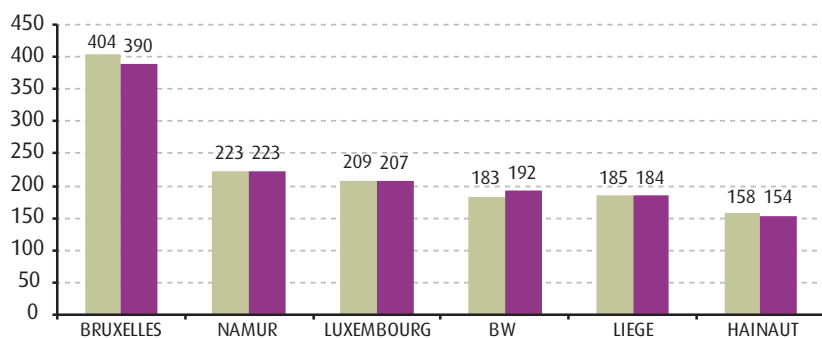


### RÉPARTITION DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE PAR PROVINCE



On retrouve des entreprises sociales en RBC et dans chacune des provinces wallonnes. Si la RBC rassemble un grand nombre d'entreprises (41%), les provinces du Hainaut (19%) et de Liège (18%) complètent le podium. Les provinces de Namur, du Brabant Wallon et de Luxembourg regroupent, quant à elles, respectivement 10%, 7% et 5% des entreprises sociales.

En termes d'évolution par rapport à 2009, tant en RBC que dans toutes les provinces wallonnes, on constate **UNE AUGMENTATION** du nombre d'entreprises sociales, et particulièrement dans le **BRABANT WALLON** (+10%).



**EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES SOCIALES PAR 100.000 HABITANTS**

■ 2009  
■ 2014

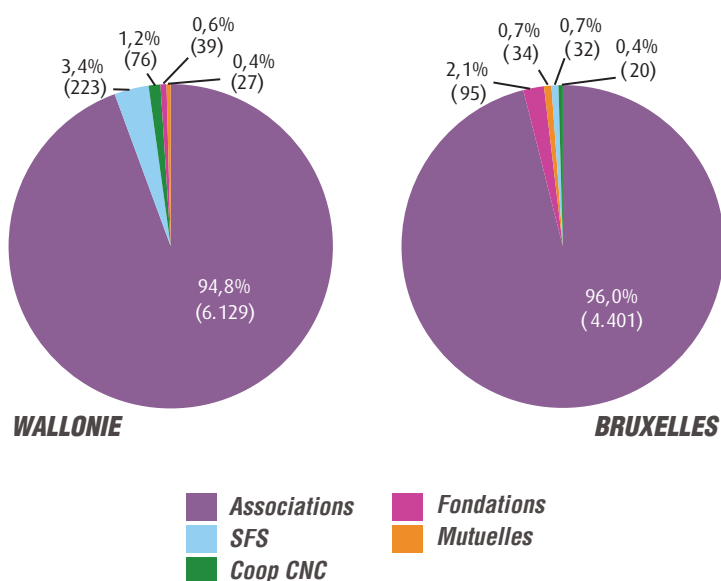
Notons cependant que les provinces de Namur et de Luxembourg concentrent le plus grand nombre d'entreprises sociales *pour 100.000 habitants* (respectivement 223 et 207 entreprises pour 100.000 hab). En 2014, toutes les provinces ont connu une **DIMINUTION** du nombre d'entreprises sociales par 100.000 habitants, à l'exception du Brabant Wallon.

## CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES

### 1 / PROFIL DES ENTREPRISES SOCIALES

L'économie sociale regroupe **5 TYPES D'ENTREPRISES** : les associations (asbl, aisbl et associations de fait) – soit 95% des entreprises sociales –, les sociétés à finalité sociale (SFS) (SA, SCRL, SPRL...)(2%), les sociétés coopératives agréées pour le CNC (y compris celles qui sont aussi à finalité sociale) (1%), les fondations (1%), et les mutuelles (<1%).

#### RÉPARTITION DES ENTREPRISES SOCIALES PAR FORME JURIDIQUE



Les associations dominent, comme on peut le voir, en Wallonie comme en Région de Bruxelles-Capitale. On observe, néanmoins, une proportion plus importante de sociétés à finalité sociale en Wallonie (3%) qu'en RBC (<1%). Cette différence est notamment due à une plus grande vitalité du dispositif d'entreprises d'insertion (EI) en Wallonie qui requiert l'adoption de la forme SFS. On remarque, en outre, que les fondations sont proportionnellement plus nombreuses en RBC (2%) qu'en Wallonie (<1%).

Cette répartition est relativement stable dans le temps.

**NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES**

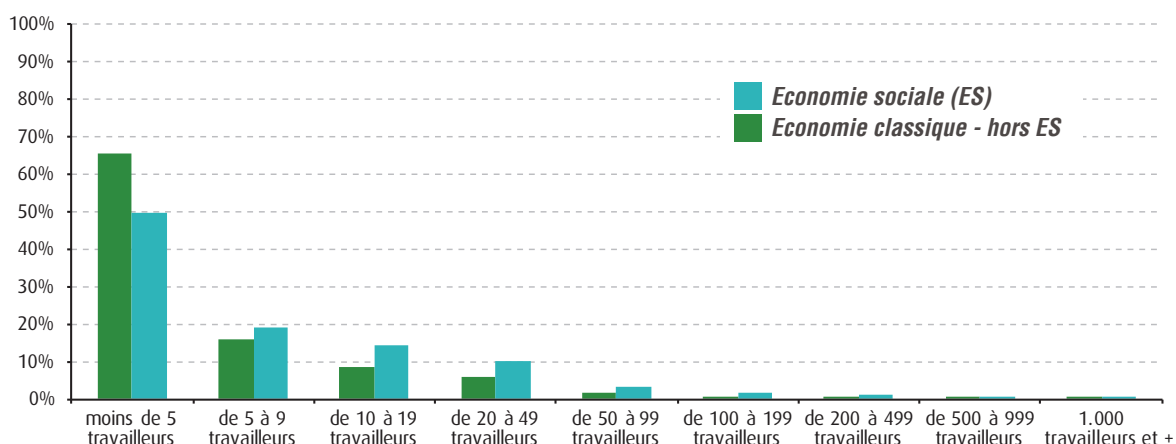
	Bruxelles	Wallonie	Total
Associations	4.401	6.129	10.530
<i>dont associations de fait</i>	126	416	542
Coop CNC	20	76	96
Fondations	95	39	134
Mutuelles	34	27	61
SFS	32	223	255
<b>Total en 2014</b>	<b>4.582</b>	<b>6.494</b>	<b>11.076</b>

**2 / TAILLE DES ENTREPRISES SOCIALES**

Les entreprises de moins de 50 travailleurs représentent plus de 90% des entreprises sociales et des entreprises classiques-hors ES en Wallonie et Région de Bruxelles-Capitale. On constate en particulier une prédominance des entreprises employant moins de 5 travailleurs : elles représentent près de la moitié des entreprises sociales et plus de 2/3 des entreprises classiques-hors ES.

Il s'agit là d'une différence notable entre les entreprises d'économie sociale et les entreprises hors ES : si 2/3 des entreprises 'classiques' comptent moins de 5 travailleurs, ce pourcentage tombe à 50% dans les entreprises sociales. Les entreprises sociales étant relativement plus nombreuses dans les tranches supérieures (de 10 à 19 travailleurs, de 20 à 49 travailleurs, ...).

**RÉPARTITION DES ENTREPRISES ES ET ECONOMIE CLASSIQUE (HORS ES) PAR TAILLE**





### 3/ RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (CODE NACE)

Le tableau ci-dessous présente la répartition sectorielle des entreprises sociales suivant la nomenclature NACE. Cette classification a été adaptée afin d'affiner la classification de certains secteurs NACE. Ainsi, les entreprises de travail adapté (ETA) et l'insertion socio-professionnelle (AFT/OISP-CISP) ont été isolées. De plus, nous avons regroupé au sein d'une catégorie « activités titres-services », les emplois titres-services qui, sans cela, seraient dispersés dans différents secteurs (« activités de services administratifs et de soutien », « santé humaine et action sociale »...). Enfin, nous avons mis en évidence les activités qui relèvent de l'enseignement obligatoire (PEns) et les activités hospitalières (QHop) parce qu'étant moins associées à l'économie sociale et beaucoup plus encadrées par les pouvoirs publics (enseignants directement à charge de la Communauté française; hôpitaux fortement influencés par le régime de sécurité sociale obligatoire).

Comme le tableau l'indique, les entreprises sociales sont actives dans de nombreux secteurs d'activités, surtout dans les « autres activités de services » (28%), la « santé humaine et action sociale » (24%) et les « arts, spectacles et activités récréatives » (15%).

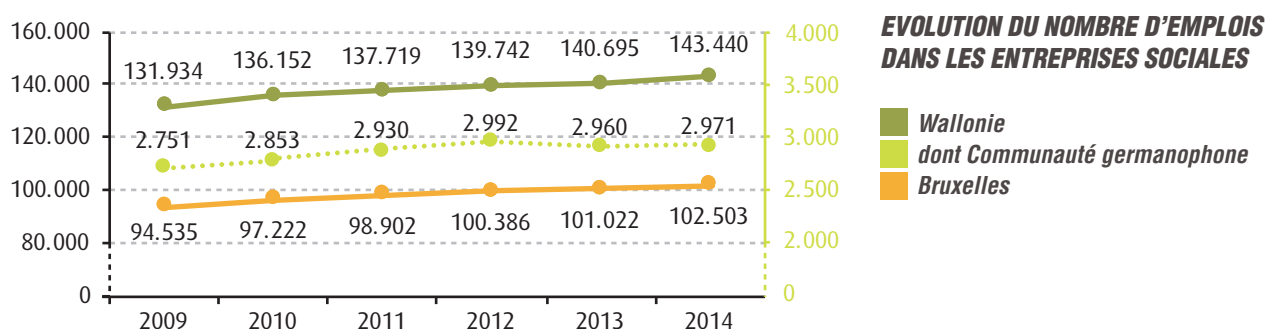
On distingue quelques différences dans la répartition sectorielle des entreprises sociales entre la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale, notamment dans les secteurs concentrant le plus d'entreprises sociales. En effet, les entreprises sociales wallonnes sont principalement actives dans le secteur de la « santé humaine et action sociale » (27% contre 20% des entreprises sociales en RBC) alors que les entreprises sociales bruxelloises le sont davantage dans le secteur des « autres activités de services » (40%, soit 2 fois plus que les entreprises sociales en Wallonie - 20%).

Sections		Bruxelles	Wallonie	Total en 2014
A	Agriculture, Sylviculture et Pêche	1	115	116
C	Industries manufacturières	1	36	37
D	Production et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	1	2	3
E	Production et distribution eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution	1	23	24
F	Construction	4	34	38
G	Commerce de gros et de détail - réparation d'auto et moto	20	96	116
H	Transports et entreposages	7	18	25
I	Hébergement et restauration	40	111	151
J	Information et communication	83	57	140
K	Activités financières et assurances	32	17	49
L	Activités immobilières	33	47	80
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	223	228	451
N	Activités de services administratifs et de soutien	92	226	318
O	Administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire	55	41	96
P	Education et enseignement	292	354	646
Q	Santé humaine et action sociale	914	1.761	2.675
Q-ETA	Entreprises de Travail Adapté ETA	12	55	67
Q-AFT/OISP-CISP	Insertion socio-professionnelle	61	143	204
R	Arts, spectacles et activités récréatives	609	1.029	1.638
S	Autres activités de services	1.855	1.296	3.151
T	Activités des ménages comme employeurs ou producteurs de biens et services pour usage propre	3	5	8
TS	Activités titres-services	28	237	265
U	Activités des organismes extra-territoriaux	8	1	9
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>4.375</b>	<b>5.932</b>	<b>10.307</b>
PEns	Enseignement obligatoire	181	528	709
QHop	Hôpitaux	26	34	60
<b>TOTAL EN 2014</b>		<b>4.582</b>	<b>6.494</b>	<b>11.076</b>

## PARTIE 2

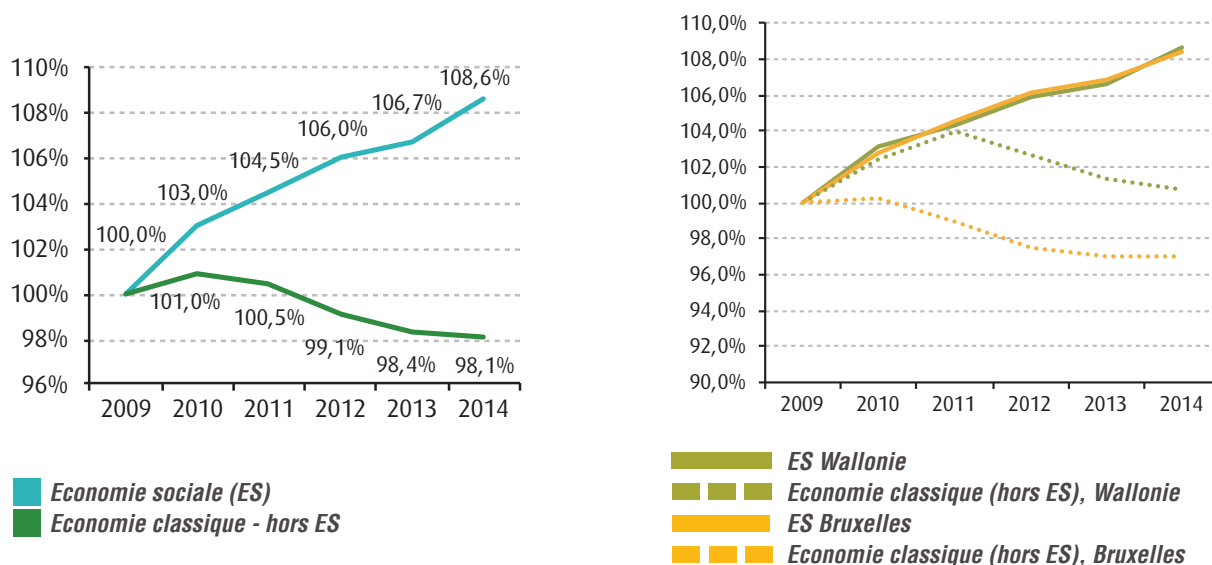
# LES EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

## NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL



En 2014, le nombre d'emplois générés par les entreprises sociales s'élève en Wallonie, à 143.440 postes de travail (dont 2.971 en Communauté germanophone) et en Région de Bruxelles-Capitale, à 102.503 postes de travail. Les entreprises sociales fournissent ainsi 12% de l'emploi total en Wallonie et RBC.

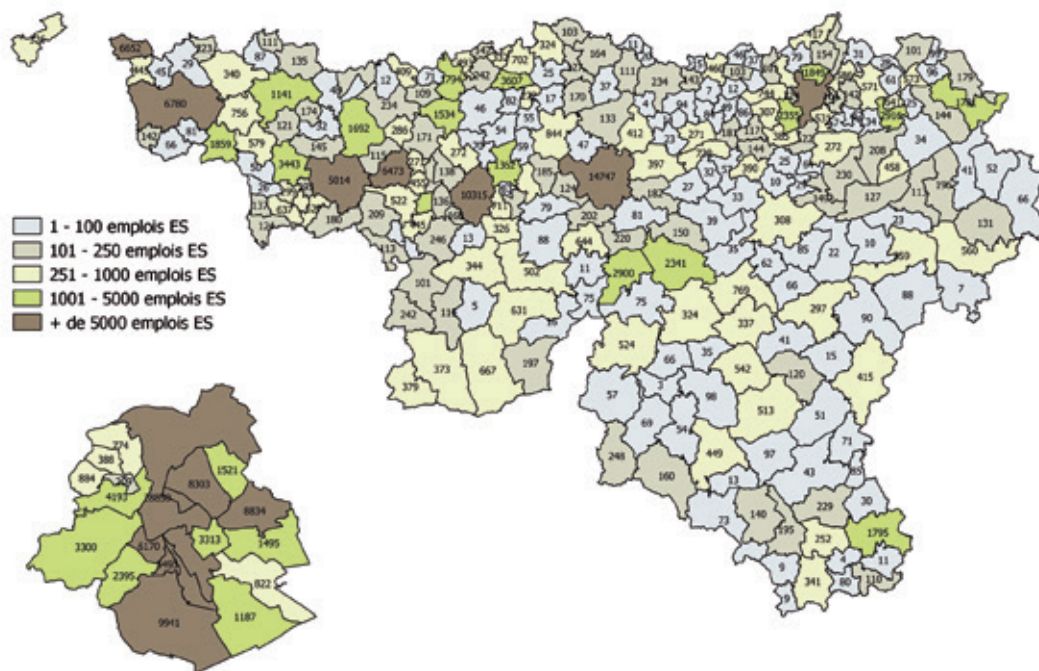
## TAUX DE CROISSANCE DES EMPLOIS DANS L'ES ET HORS ES



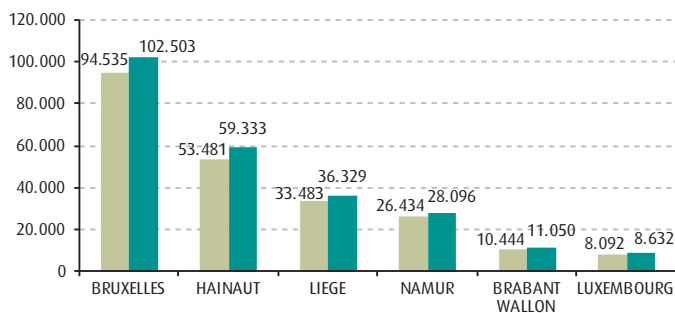
En termes d'évolution, l'emploi total dans l'économie sociale continue à croître, affichant une **CROISSANCE** de 8,6% sur la période 2009-2014. Comme on peut le constater, la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale affichent des taux de croissance relativement similaires. À l'inverse, sur la même période, on observe un déclin progressif de l'emploi dans l'économie classique-hors ES essentiellement induit par une diminution des emplois en Région de Bruxelles-Capitale.

# LOCALISATION DE L'EMPLOI DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

## NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE EMPLOYEUSES DE LA COMMUNE

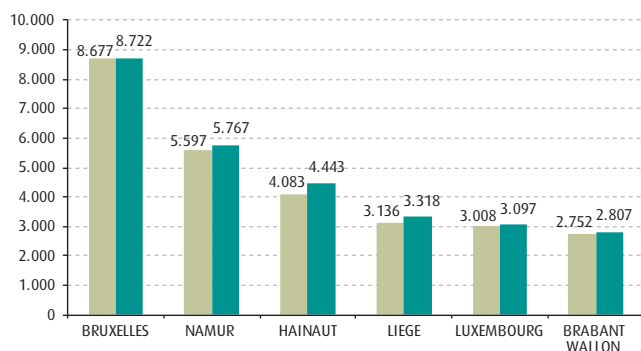


### POSTES DE TRAVAIL PAR PROVINCE (EN CHIFFRES ABSOLUS)



Les emplois d'économie sociale sont essentiellement concentrés en RBC (42%) et dans les provinces du Hainaut (24%) et de Liège (15%) – ce qui suit la répartition des entreprises sociales. Par rapport à 2009, l'emploi s'est accru en RBC et dans chacune des provinces wallonnes, en particulier le Hainaut (+11%).

### POSTES DE TRAVAIL PAR PROVINCE PAR 100.000 HABITANTS



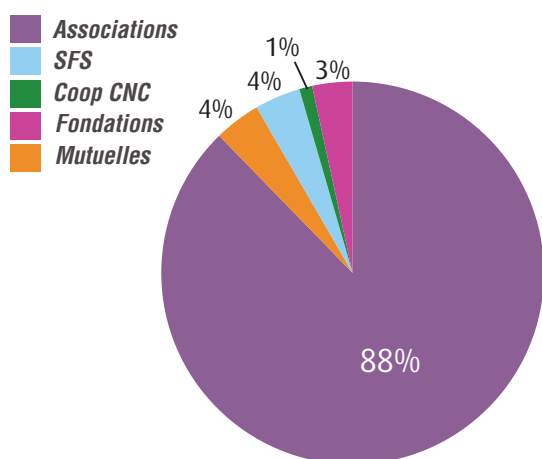
■ 2009  
■ 2014

La concentration des emplois au niveau des provinces wallonnes diffère lorsque l'on tient compte de leur population respective. Dans ce cas, les plus fortes densités d'emploi s'observent dans les provinces de Namur et du Hainaut (respectivement 5.767 et 4.443 emplois pour 100.000 habitants).

## CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

### 1 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR FORME JURIDIQUE

Plus importantes en nombre, les associations sont également le plus grand pourvoyeur d'emplois de l'économie sociale : elles fournissent 88% des postes de travail. Viennent ensuite les mutuelles et les sociétés à finalité sociale qui procurent chacune 4% des emplois – soit proportionnellement plus que leurs poids relatifs (en termes d'entreprises). Enfin, les fondations et les coopératives CNC génèrent respectivement 3% et 1% des emplois d'ES.



Quelques différences notables s'observent dans la **RÉPARTITION RÉGIONALE**. Ainsi, en RBC, ce sont les fondations qui pourvoient, après les associations, le plus grand nombre d'emplois dans l'économie sociale (6,5% contre 1,2% dans les fondations wallonnes) alors qu'en Wallonie, ce sont les sociétés à finalité sociale (5,7% contre 1,4% dans les SFS bruxelloises). De plus, la proportion d'emplois générée par les mutuelles est relativement plus élevée en RBC (5,4%) qu'en Wallonie (2,9%).

Notons cependant la progression relative, tant en RBC qu'en Wallonie, de l'emploi dans les SFS entre 2009 et 2014 (de 0,5 à 1,4 % en RBC; de 4,7 à 5,7% en Wallonie).

		2009		2014	
		Nbre	%	Nbre	%
Bruxelles	Associations	81.634	86,4%	88.554	86,4%
	<i>dont associations de fait</i>	1.298	1,4%	835	0,8%
	Fondations	6.764	7,2%	6.664	6,5%
	Mutuelles	5.362	5,7%	5.504	5,4%
	SFS	440	0,5%	1.422	1,4%
	Coop CNC	335	0,4%	359	0,4%
	<b>Total</b>	<b>94.535</b>		<b>102.503</b>	
Wallonie	Associations	118.055	89,5%	127.182	88,7%
	<i>dont associations de fait</i>	1.382	1,0%	1.105	0,8%
	Fondations	1.472	1,1%	1.692	1,2%
	Mutuelles	4.083	3,1%	4.131	2,9%
	SFS	6.203	4,7%	8.108	5,7%
	Coop CNC	2.121	1,6%	2.327	1,6%
	<b>Total</b>	<b>131.934</b>		<b>143.440</b>	

## 2 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (NACE)

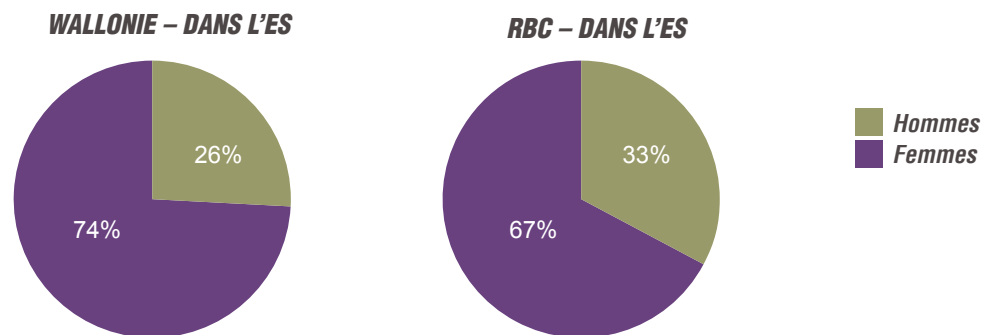
Bien que les entreprises sociales soient actives dans de nombreux secteurs d'activités, plus de la moitié (52,8%) des emplois sont concentrés dans le secteur de la « santé humaine et action sociale » (dont 20,5% dans les structures hospitalières – QHop). Quant aux emplois restants, ils sont générés, entre autres, au sein des « autres activités de services » (9%), de l'« enseignement » (6,4%) et des « activités titres-services » (6,3%).

Des disparités régionales sont toutefois observées. Ainsi, on constate notamment que le secteur de la « santé humaine et action sociale » génère proportionnellement plus d'emplois en Wallonie (58,4%) qu'en RBC (44,8%). De plus, alors que le secteur des « autres activités de services » est le second plus grand secteur employeur en RBC (15,5% - soit 3,5 fois plus qu'en Wallonie, 4,4%), ce rang est occupé en Wallonie par les « activités titres-services » (7,8% contre 4,2% en RBC). Ensuite, les entreprises de travail adapté procurent 6,1% des emplois en Wallonie tandis que cette proportion tombe à 1,9% en RBC. Enfin, le poids relatifs en termes d'emploi du secteur des « activités spécialisées, scientifiques et techniques » s'avère plus élevé en RBC (6,1%) qu'en Wallonie (1,6%). On observait déjà une répartition similaire des emplois en 2009.

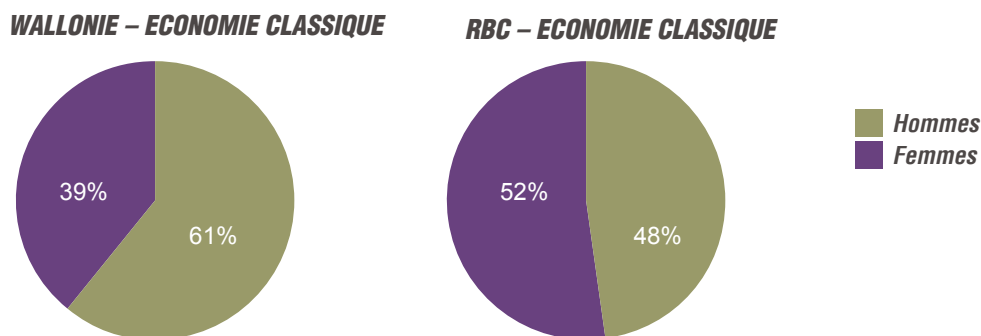
Sections	Bruxelles		Wallonie		TOTAL		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
A	Agriculture, Sylviculture et Pêche	2	0,0%	504	0,4%	506	0,2%
C	Industries manufacturières	1	0,0%	622	0,4%	623	0,3%
D	Prod. et distr. électricité, gaz, vapeur et air conditionné	1	0,0%	56	0,0%	57	0,0%
E	Production et distribution eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution	22	0,0%	373	0,3%	395	0,2%
F	Construction	9	0,0%	149	0,1%	158	0,1%
G	Commerce de gros et détail - réparation d'auto et moto	133	0,1%	2.037	1,4%	2.170	0,9%
H	Transports et entreposages	32	0,0%	142	0,1%	174	0,1%
I	Hébergement et restauration	582	0,6%	1.000	0,7%	1.582	0,6%
J	Information et communication	3.098	3,0%	776	0,5%	3.874	1,6%
K	Activités financières et assurances	730	0,7%	336	0,2%	1.066	0,4%
L	Activités immobilières	284	0,3%	224	0,2%	508	0,2%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6.302	6,1%	2.363	1,6%	8.665	3,5%
N	Activités de services administratifs et de soutien	2.975	2,9%	2.242	1,6%	5.217	2,1%
O	Admin. publique et défense - sécurité sociale obligatoire	6.423	6,3%	4.456	3,1%	10.879	4,4%
P	Education et enseignement	3.355	3,3%	2.638	1,8%	5.993	2,4%
Q	Santé humaine et action sociale	31.459	30,7%	47.646	33,2%	79.105	32,2%
Q-AFT/ OISP-CISP	Insertion socio-professionnelle	1.759	1,7%	2.778	1,9%	4.537	1,8%
Q-ETA	Entreprises de Travail Adapté ETA	1.987	1,9%	9.177	6,3%	11.164	4,5%
R	Arts, spectacles et activités récréatives	4.877	4,8%	6.303	4,4%	11.180	4,5%
S	Autres activités de services	15.857	15,5%	6.355	4,4%	22.212	9,0%
T	Activités des ménages comme employeurs	3	0,0%	6	0,0%	9	0,0%
TS	Activités titres-services	4.356	4,2%	11.243	7,8%	15.599	6,3%
U	Activités des organismes extra-territoriaux	29	0,0%	18	0,0%	47	0,0%
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>84.276</b>		<b>101.444</b>		<b>185.720</b>	
PEns	Enseignement obligatoire	3.721	3,6%	5.988	4,2%	9.709	3,9%
QHop	Hôpitaux	14.506	14,2%	36.008	25,1%	50.514	20,5%
<b>TOTAL</b>		<b>102.503</b>		<b>143.440</b>		<b>245.943</b>	

**3 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR GENRE**

Dans l'économie sociale, 71% des postes de travail sont occupés par des femmes. Cette sur-représentation de l'emploi féminin est d'autant plus prononcée en Wallonie (74%) qu'en Région de Bruxelles-Capitale (67%).

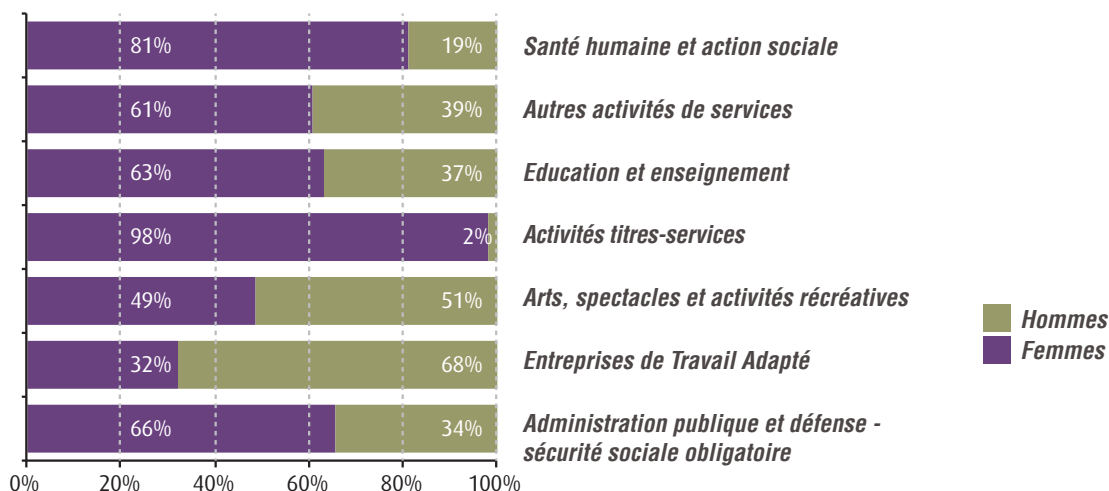


Dans l'économie classique-hors ES, en revanche, le différentiel d'emploi entre les hommes et les femmes est relativement plus réduit. Néanmoins, on s'aperçoit qu'au niveau régional, l'emploi masculin est majoritaire en Wallonie (61%) et inversement en RBC (52% des emplois sont féminins).



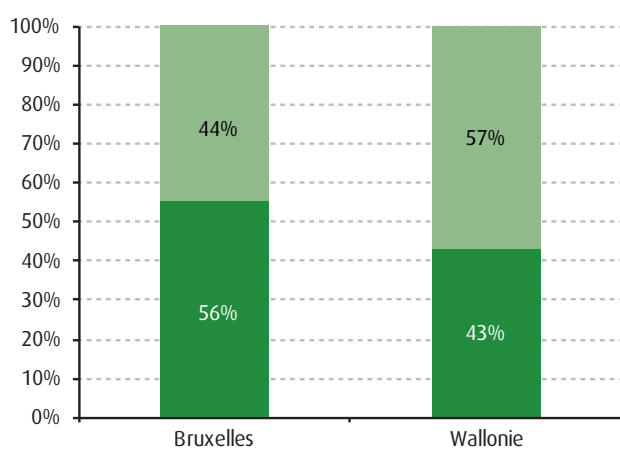
Cette prédominance des femmes dans l'emploi d'ES ne s'observe pas de façon similaire dans les différents secteurs d'activités.

**RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS DE L'ES SELON LE GENRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS**



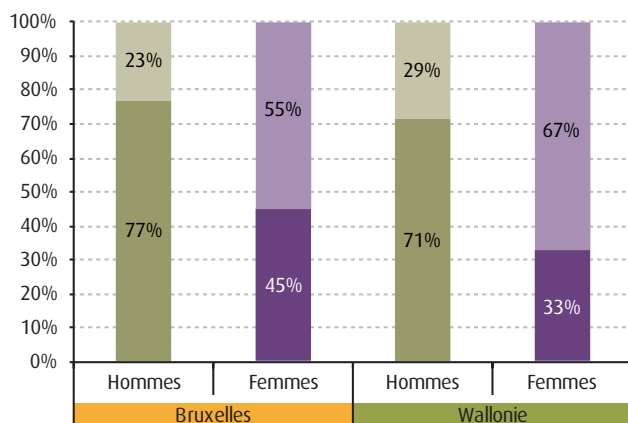
Ainsi, les femmes sont les plus nombreuses dans la « santé humaine et action sociale »; les « autres activités de services »; l'« administration publique »; l'« enseignement »; et les « activités titres-services ». Dans le secteur des « arts, spectacles et activités récréatives », on compte presque autant de femmes que d'hommes. Enfin, dans le secteur des « entreprises de travail adapté », ce sont les hommes qui sont majoritaires.

## 4 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI SELON LE RÉGIME DE TRAVAIL



En 2014, 52% des travailleurs dans l'économie sociale sont occupés à temps partiel. Ce résultat global masque cependant une nette disparité entre les deux régions puisque ce n'est qu'en Wallonie que les travailleurs à temps partiel sont majoritaires (57%). En RBC, 56% des travailleurs sont engagés à temps plein.

■ Temps plein  
■ Temps partiel



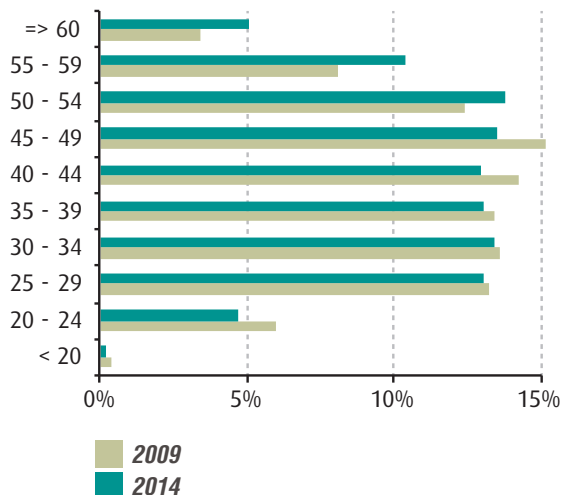
### RÉPARTITION SELON LE GENRE ET LE RÉGIME DE TRAVAIL

Au vu du graphique ci-contre, un constat ressort : dans les deux régions, le travail à temps partiel est davantage une caractéristique de l'emploi féminin. En effet, 67% des femmes en Wallonie et 55% des femmes en RBC sont à temps partiel alors que, dans les deux régions, près de 3/4 des hommes travaillent à temps plein (71% en Wallonie et 77% en RBC). Dans l'économie classique-hors ES, la proportion de femmes travaillant à temps partiel est également supérieure à celle des hommes, ce différentiel s'observant davantage en Wallonie qu'en RBC.

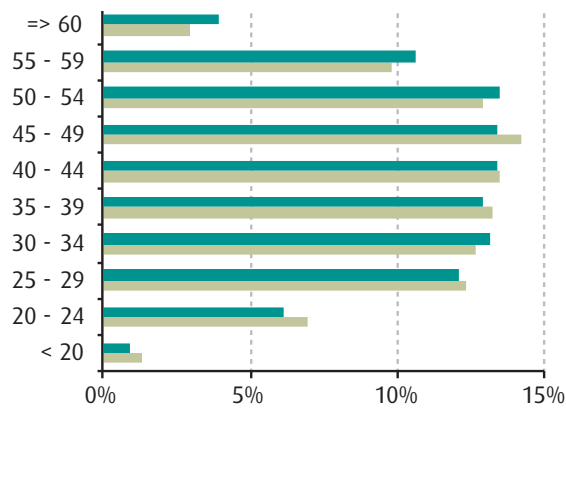
■ Temps plein ■  
■ Temps partiel ■

## 5 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR CLASSE D'ÂGE

**ECONOMIE SOCIALE**



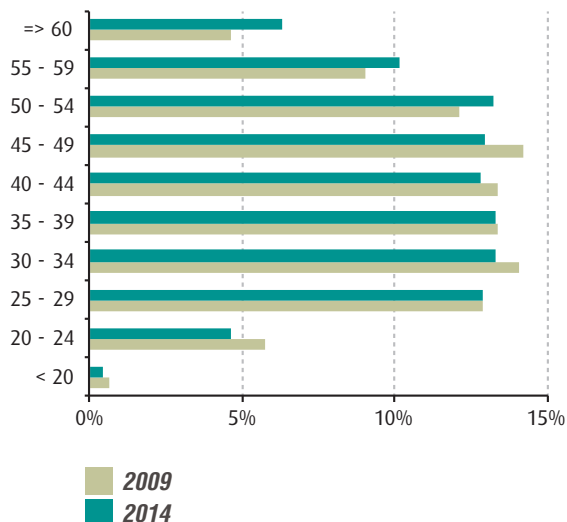
**ECONOMIE CLASSIQUE - HORS ES**



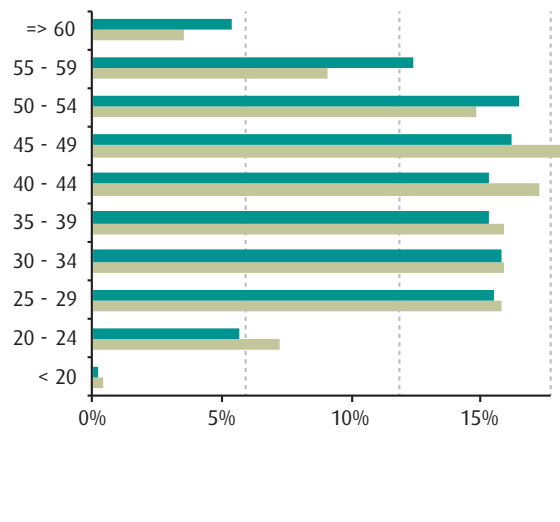
On remarque, dans l'économie sociale, une augmentation relativement importante de la proportion de travailleurs âgés. En effet, on compte, par rapport à 2009, proportionnellement plus de travailleurs dans les tranches d'âge de « 50 ans et plus » et inversement dans les tranches d'âge inférieures – dont celles des moins de 25 ans. Ces jeunes travailleurs, déjà sous-représentés en 2009, le deviennent encore davantage en 2014. Cela révèle un phénomène de vieillissement des travailleurs qui se constate également, certes dans une moindre mesure, dans l'économie classique-hors ES.

**DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE**, ce vieillissement des travailleurs s'observe à la fois chez les femmes et chez les hommes.

**PYRAMIDE DES ÂGES - HOMMES - ES**



**PYRAMIDE DES ÂGES - FEMMES - ES**





## PARTIE 3

# FOCUS SUR LES «FAMILLES» DE L'ES

Ce troisième et dernier volet entend dresser un portrait des « familles » de l'économie sociale – associations, fondations, mutuelles, sociétés coopératives agréées pour le CNC et sociétés à finalité sociale – en vue d'identifier leurs spécificités sectorielles et le profil de leurs travailleurs.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS

Associations	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2009	2014	2009	2014
	10.122	10.530	199.689	215.736
Santé humaine et action sociale	2.555	2.703	114.185	125.142
Autres activités de services	3.004	3.072	20.380	21.378
Arts, spectacles et activités récréatives	1.507	1.612	9.999	10.683
Entreprises de Travail Adapté ETA	67	59	9.605	10.056
Enseignement	1.151	1.344	13.856	15.542
Activités titres-services	185	146	9.466	9.270
Autres	1.653	1.595	22.198	23.665

Comme constaté précédemment, les associations sont un acteur prépondérant de l'économie sociale. Pour rappel, on comptait, fin 2014, 10.530 associations (soit près de 95% des entreprises sociales) qui fournissaient 215.736 postes de travail (soit 88% des postes de travail de l'ES). La majorité des emplois des associations (58%) sont issus du secteur de la « santé humaine et action sociale »; 10% des « autres activités de services » et 7% de l'« enseignement ». Ensemble, ces trois secteurs regroupent 3/4 des postes de travail des associations.

Sociétés à finalité sociale	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2009	2014	2009	2014
	243	255	6.643	9.530
Activités titres-services	118	113	3.700	6.008
Entreprises de Travail Adapté	6	8	715	1.108
Santé humaine et action sociale	19	8	905	571
Activités de services administratifs et de soutien	19	24	376	491
Autres	81	102	947	1.352

Les sociétés à finalité sociale sont principalement actives dans les « activités titres-services » (63% des emplois des SFS). Il s'agit pour la plupart d'entreprises d'insertion ayant recours aux activités titres-services dans le cadre de l'insertion des demandeurs d'emploi difficiles à placer. En deuxième lieu viennent les entreprises de travail adapté (ETA) qui génèrent 12% des emplois des SFS

## PARTIE 3 FOCUS SUR LES «FAMILLES» DE L'ES

Sociétés coopératives CNC	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2009	2014	2009	2014
	90	96	2.456	2.686
Commerce de gros et de détail	13	15	1.409	1.490
Activités fin. & assurances	15	14	408	409
Activités titres-services	5	6	167	320
Industries manufacturières	7	8	108	102
Activités de services administratifs et de soutien	8	8	118	100
Autres	42	45	246	265

Les activités des sociétés coopératives CNC consistent essentiellement en « commerce de gros et de détail » (55%) et en « activités financières et d'assurances » (15%).

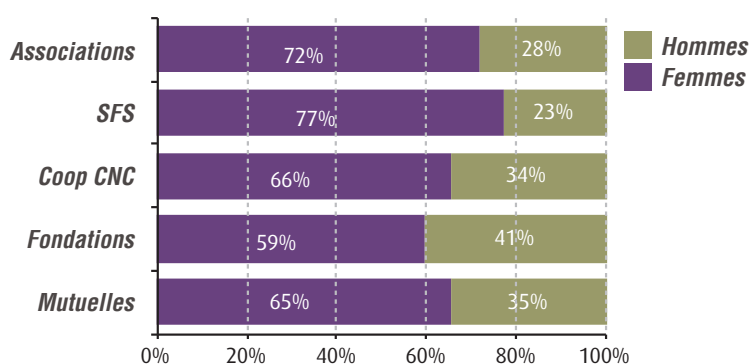
Fondations	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2009	2014	2009	2014
	113	134	8.236	8.356
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	12	14	3.278	3.330
Santé humaine et action sociale	19	24	3.922	3.881
Autres activités de services	53	59	518	542
Arts, spectacles et activités récréatives	17	23	278	404
Autres	12	14	240	199

En ce qui concerne les fondations, elles sont présentes en particulier dans les secteurs de la « santé humaine et action sociale » (46%) et des « activités spécialisées, scientifiques et techniques » (40%).

Mutuelles	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2009	2014	2009	2014
	58	61	9.445	9.635
Administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire	44	44	8.956	9.080
Activités financières et assurances	14	17	489	555

Les mutuelles, quant à elles, relèvent de deux secteurs : de l'« administration publique - sécurité sociale obligatoire » (94% des emplois) et des « activités financières et assurances » (6%).

## PROFIL DES TRAVAILLEURS

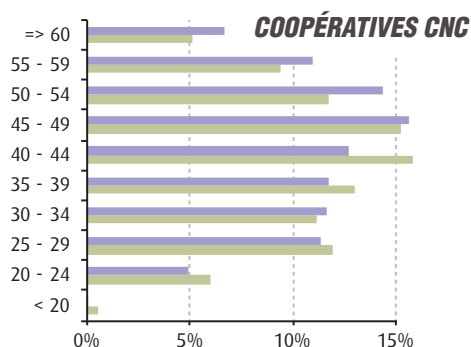
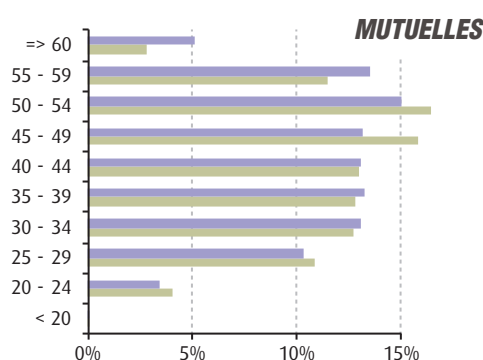
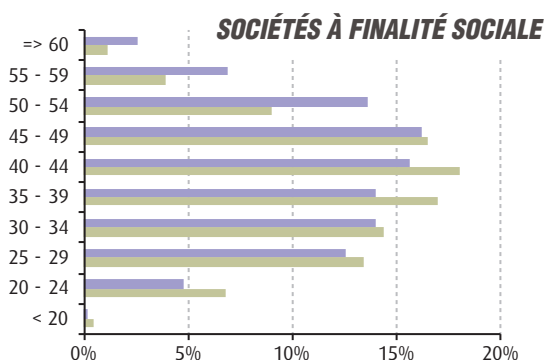
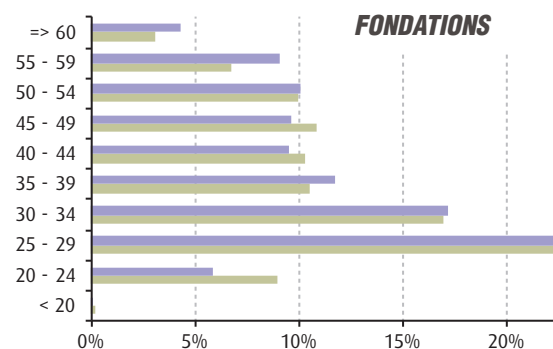
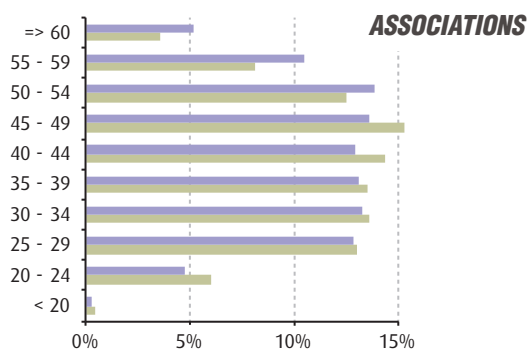


L'emploi féminin est majoritaire dans chacune des « familles » de l'économie sociale, particulièrement au sein des associations et sociétés à finalité sociale. Ces dernières étant en effet fortement présentes dans des secteurs traditionnellement féminins (tels que la « santé humaine et action sociale », les « activités titres-services »). Il n'y a pas eu d'évolutions sensibles par rapport à 2009, excepté dans les sociétés coopératives CNC où la proportion de femmes a augmenté, passant de 62% à 66% en 2014.

Cette féminisation de l'emploi est, au sein des différentes « familles » de l'ES, d'autant plus apparente en Wallonie, sauf dans les sociétés à finalité sociale. En effet, on compte proportionnellement plus de femmes dans les SFS *bruxelloises* (84%) que dans les SFS *waltonnes* (76%).

## PYRAMIDE DES ÂGES

On observe un **VEILLISSEMENT DES TRAVAILLEURS**, d'ampleur variable, dans toutes les « familles » de l'ES. On s'aperçoit également que les jeunes travailleurs de moins de 25 ans sont, dans chacune d'entre elles, sous-représentés. Au-delà de ces similitudes, la pyramide des âges des travailleurs diffère suivant la « famille » considérée. Dans les fondations, par exemple, les travailleurs âgés entre 25 et 34 ans sont fortement représentés ; ce qui n'est pas le cas dans les autres « familles ».



■ 2009  
■ 2014

# CONCLUSIONS

L'économie sociale présente, en 2014, un nombre toujours plus important de postes de travail, générés principalement au sein des associations.

L'économie sociale se retrouve partout : chaque commune wallonne ou bruxelloise compte, au minimum, une organisation d'économie sociale. Les centres urbains totalisent certes le plus d'emploi en termes absolu mais pas nécessairement lorsqu'on rapporte le nombre d'emploi à la population. L'économie sociale est également partout en termes d'activités : on la retrouve dans l'ensemble des secteurs d'activités. Elle est cependant principalement active dans le secteur de la « santé humaine et de l'action sociale ».

Par contre, cette répartition sectorielle est très diverse lorsqu'on observe les caractéristiques des différentes « familles ». Les coopératives étant essentiellement présentes dans le commerce de gros et de détails ou les activités financières; les SFS essentiellement dans les activités titres-services; les fondations dans la recherche; et les associations dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale. Les différences ne sont pas uniquement visibles en termes d'activités. Elles se constatent également dans la structure de l'emploi (répartition par genre et pyramide des âges).

Cela démontre bien que l'économie sociale n'est pas un « secteur » mais un ensemble d'organisations prestant diverses activités et poursuivant différentes finalités. Leur point commun : des valeurs et une manière de mener l'activité qui place l'humain au centre.

---

## DÉJA PARUS :

- CAHIER 0 L'Economie Sociale se dévoile - Décembre 2011
- CAHIER 1 Les Services à la personne / Service de proximité - Août 2009
- CAHIER 2 Entreprises d'insertion françaises et EI wallonnes - Mai 2010
- CAHIER 3 Promouvoir l'emploi des personnes handicapées - Janvier 2011
- CAHIER 4 Les travailleurs participent-ils à la gestion des entreprises? - Mars 2012
- CAHIER 5 Economie Sociale et Solidaire : Quels emplois et quels besoins de formation? - Juin 2012
- CAHIER 6 Comment les entreprises d'ES et solidaire répartissent-elles leurs bénéfices ? - Octobre 2012
- CAHIER 7 Enjeux et perspectives de l'ESS pour les services de proximité - Décembre 2012
- CAHIER 8 Etat des lieux de l'économie sociale en 2011 - Décembre 2012
- CAHIER 9 Etat des lieux de l'économie sociale en 2012 - Décembre 2013
- CAHIER 10 La 6<sup>e</sup> réforme institutionnelle et son impact pour l'ES en Wallonie et à Bruxelles - Mars 2014
- CAHIER 11 Etat des lieux de l'économie sociale en 2013 - Janvier 2015